



COUR D'APPEL DE TOULOUSE

**DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE OU D'EXTENSION
SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES 2022**

**Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée
Décret du 23 décembre 2004 modifié**

Toulouse, le 28 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le souhait d'être inscrit sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de Toulouse.

Nous appelons votre attention sur le fait que l'expert judiciaire, en tant que tel, n'exerce en aucune manière une profession.

En demandant à être inscrit sur la liste de la cour d'appel, vous acceptez de consacrer une partie de votre temps au service de la Justice et de lui apporter votre concours, vos connaissances techniques, votre expérience professionnelle en exécutant une mission qui peut vous être confiée par une juridiction.

C'est en fonction des besoins exprimés par les juridictions du ressort que l'assemblée générale de la cour d'appel apprécie les mérites des candidatures en veillant à ne retenir que celles déposées par d'excellents professionnels présentant, par ailleurs, des garanties de moralité, d'impartialité, d'indépendance et de disponibilité.

A ce stade il n'est pas demandé aux candidats de justifier de connaissances juridiques ou d'une formation à l'expertise. Dans l'éventualité où votre candidature serait retenue, il vous appartiendra de suivre les formations sur les principes directeurs du procès et les règles de procédure applicable aux mesures d'instruction.

1/ Vous voudrez bien **numériser votre entier dossier de candidature et l'adresser par voie électronique en format PDF** au tribunal judiciaire du ressort du lieu de votre exercice professionnel en utilisant la plateforme ATLAS.

- Vous devez solliciter au préalable un ticket d'envoi sur la boîte structurelle de la juridiction concernée:

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	ADRESSE DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
ALBI	experts.tj-albi@justice.fr
CASTRES	civil.pr.tj-castres@justice.fr
FOIX	experts.tj-foix@justice.fr
MONTAUBAN	experts.tj-montauban@justice.fr
SAINT-GAUDENS	experts.pr.tj-st-gaudens@justice.fr
TOULOUSE	experts.tj-toulouse@justice.fr

- Votre demande sera traitée par le greffe et vous recevrez sur votre boîte mail un lien qui vous permettra de vous connecter à la plateforme.
- Vous serez automatiquement redirigé sur votre espace personnel via ce lien.
- Vous devrez insérer vos pièces jointes numérisées dans 4 fichiers distincts répartis et nommés comme suit:
 - Formulaire de demande d'inscription
 - Identité et adresse (rubriques 1 et 2) : pièces justificatives
 - Lettre de motivation et diplômes (rubriques 3 et 5) : pièces justificatives
 - CV et expérience professionnelle (rubriques 4, 6, 7, 8,9,10) : pièces justificatives

Vous voudrez bien **fusionner l'ensemble des documents d'un même fichier dans un dossier pdf unique** (cf le tutoriel pour fusionner plusieurs documents pdf disponible sur la page internet).

2/ Le **formulaire de demande d'inscription daté et signé** devra être également déposé en **original** au tribunal judiciaire **sauf pour Toulouse**.

Vous trouverez en fin de document la liste des pièces à joindre et la nomenclature des spécialités.

Votre dossier devra être déposé **entre le 1^{er} janvier 2021 et le 28 février 2021**.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de bien vouloir solliciter le tribunal de grande instance dans le ressort du lieu de votre exercice professionnel.

François JARDIN
Substitut général

Catherine BENEIX-BACHER
Président de chambre



[photo](#)

COUR D'APPEL DE TOULOUSE

**DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE OU D'EXTENSION
SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES 2022**

**Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée
Décret du 23 décembre 2004 modifié**

* 1^{ère} demande

OUI

NON (préciser les années des précédentes demandes)

* Extension d'inscription

Préciser la ou les spécialités dans lesquelles le candidat est déjà inscrit et année d'inscription :

1. IDENTITÉ DU CANDIDAT

1-a- Personne Physique

NOM D'USAGE

NOM DE NAISSANCE

Préciser le nom sous lequel vous souhaitez figurer dans l'annuaire _

Prénoms

Civilité Monsieur Madame

Date de Naissance

Lieu de Naissance

Département ou pays de naissance

Nationalité

Nom du conjoint

Profession du conjoint

(Joindre copies du livret de famille, de la carte nationale d'identité ou du passeport et, le cas échéant, du titre de séjour)

1-b- Personne Morale

Nom / dénomination sociale :

Représentant légal :

N° d'immatriculation RCS :

2. ADRESSES DU CANDIDAT

2-a- Lieu d'exercice de l'activité professionnelle principale (ADRESSE QUI FIGURERA DANS L'ANNUAIRE)

(Préciser le nom de l'entreprise si elle figure sur la boîte à lettres)

n° de tél :

n° fax :

n° portable :

adresse e-mail :

2-b- Domicile personnel

3. SPÉCIALITÉ(S) DANS (LA) OU LESQUELLES L'INSCRIPTION EST DEMANDÉE

Se référer obligatoirement à la nomenclature jointe en précisant impérativement le code informatique

4. INSCRIPTION COMME EXPERT JUDICIAIRE

4-a- Antérieurement inscrit comme expert judiciaire : OUI NON

Si oui précisez :

- la date et la durée d'inscription :
- la cour d'appel concernée :
- la/les spécialité(s) dans la/lesquelles vous étiez inscrit(e) :
- la date du retrait ou de la radiation :
- les raisons du retrait ou de la radiation (*joindre une copie de la décision*) :

4-b- Pour la branche - H- INTERPRÉTARIAT – TRADUCTION

Êtes vous déjà inscrit dans une autre cour d'appel ? OUI NON

Si oui précisez :

- la cour d'appel concernée :
- la date d'inscription :
- la/les spécialité(s) dans la/lesquelles vous êtes inscrit(e) :

4-c- Avez-vous déjà déposé cette année un dossier d'inscription ou de réinscription dans une autre Cour d'appel ?

- OUI
 NON

Si oui laquelle :

5. DIPLOMES ET TITRES UNIVERSITAIRES OBTENUS (DANS LA LIMITE DE 2 ANS ET QUI FIGURERONT SUR L'ANNUAIRE)
(Joindre la photocopie des diplômes, leur équivalence et, le cas échéant, leur traduction s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères)

- PUBLICATIONS ET/OU COMMUNICATIONS EFFECTUÉES (*)

- TRAVAUX SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES OU PROFESSIONNELS RÉALISÉS (*)

6. ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ACTUELLE ET PRINCIPALE (*)

*Détailler la nature des activités pour mettre en évidence le lien avec la spécialité demandée
Pour toute profession relevant d'un ordre professionnel, joindre l'attestation d'inscription
Pour les salariés joindre une attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les expertises pendant son temps de travail*

6-a- Pour son compte personnel (précisez, le cas échéant, le numéro d'affiliation à l'URSSAF)

**6-b- Pour un ou des employeurs (préciser le nom, l'adresse et la date d'embauche)
S'il s'agit d'une société ou autre personne morale, joindre un K BIS et le N° d'inscription SIRET**

6-c- Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, joindre l'autorisation de cumul d'une activité accessoire (expertises) délivrée par l'autorité dont vous relevez.

(art.25 - 4 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et art. 2 à 6 du décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)

6-d- Option pour le statut de l'auto-entrepreneur (loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie)

7. AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LE CANDIDAT, LES DÉCRIRE (*)
(enseignement, activités de formation, mandat associatif, autres, ...)

8. LISTE DES FONCTIONS ANTÉRIEURES (*)

8-a- Pour son compte personnel :

8-b- Pour un ou des employeurs (préciser lesquels, leurs adresses et les périodes d'emploi)

9. INDICATION DES MOYENS ET DES INSTALLATIONS DONT LE CANDIDAT PEUT DISPOSER POUR L'EXERCICE DE SA PROFESSION (*)

10. EXPÉRIENCE EXPERTALE (*)

10-a- Activité pour l'ordre judiciaire

Nombre d'expertises effectuées à la demande d'une juridiction :

Préciser la nature de la juridiction et joindre la liste des affaires en indiquant la date de la mission et le numéro d'identification de la procédure (*répertoire civil ou numéro du parquet*)

10-b- Activité pour le compte d'une ou plusieurs société(s) d'assurance

Le candidat effectue-t-il ou a-t-il effectué des expertises pour le compte de compagnies d'assurances ou de mutuelles? OUI NON

Si OUI :

• Dans quel domaine (*appréciation de préjudices économiques et financiers, réparation de dommages corporels...?*)

• Êtes- vous lié avec une société d'assurance par un contrat prévoyant votre intervention régulière comme expert à ses côtés ? Apportez toute précision utile.

• Quelle est la part (*en pourcentage*) de votre activité totale exercée pour le compte de ces sociétés sur les deux dernières années?

• Précisez le nombre de missions que vous avez effectué au bénéfice de sociétés d'assurance au cours des deux dernières années

• Précisez le nom des sociétés d'assurance pour lesquelles vous êtes intervenus au cours des deux dernières années

11. LE CANDIDAT EXERCE-T-IL DES FONCTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES OU DU TRIBUNAL DE COMMERCE ? OUI NON

Dans l'affirmative, lesquelles :

(*) Ce document est une trame à suivre.
Le cas échéant, constituer des sous-côtes en précisant le numéro et le titre de la rubrique.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et m'engage à porter à la connaissance du procureur général de la cour d'appel de Toulouse, service des experts, 10 place du Salin, BP 7008, 31068 TOULOUSE Cedex 07, toutes modifications susceptibles d'intervenir dans ma situation.

En outre :

- j'affirme n'avoir été ni l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation,
- j'affirme ne pas avoir été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du Code de Commerce,
- j'affirme remplir les conditions d'inscription telles qu'elles sont définies à l'article 2 du décret du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires, modifié par le décret du 19 juillet 2007,
- je consens à recevoir tout avis, demande ou notification par courriel, à l'adresse électronique indiquée sur la présente demande,
- et m'engage à répondre aux sollicitations des juridictions, à accomplir ma mission d'expert avec diligence et à réaliser moi-même les expertises qui me seront confiées.

Fait à le

Signature



COUR D'APPEL DE TOULOUSE

DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE OU D'EXTENSION SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES

PIÈCES À PRODUIRE

JOINDRE LES PHOTOCOPIES

**Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée
Décret du 23 décembre 2004 modifié**

PERSONNES PHYSIQUES

Rubrique 1

- Carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Livret de famille
- Titre de séjour, le cas échéant

Rubrique 2

- Justificatif de domicile, si vous n'avez plus d'activité professionnelle

Rubrique 3

- Lettre de motivation

Rubrique 4

- Justificatif de votre inscription antérieure, le cas échéant

Rubrique 5

- Diplômes et titres universitaires obtenus
- Bordereau récapitulatif des diplômes
- Traduction des diplômes et titres universitaires s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères
- Liste des publications et travaux effectués

Rubrique 6

- Curriculum Vitae
- Déclaration d'affiliation à l'URSSAF, le cas échéant
- K BIS et numéro d'inscription Siret si vous êtes le chef d'entreprise de la société
- Justificatifs du statut de l'auto-entrepreneur
- Attestation d'inscription à l'ordre professionnel, le cas échéant
- Attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles expertises pendant son temps de travail pour les candidats salariés
- Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat : autorisation de cumul d'une activité accessoire (expertise) délivrée par l'autorité dont relève l'intéressé, ou copie de la demande.

PERSONNES MORALES

- Lettre de candidature motivée du dirigeant
- K BIS et numéro d'inscription Siret
- Fiche détaillée des activités de la personne morale
- Liste des publications et travaux effectués
- Justifications que son activité n'est pas incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'expertise
- Justifications qu'elle dispose des moyens techniques et des personnels qualifiés appropriés
- Justification qu'elle a son siège social, une succursale ou un établissement technique en rapport avec sa spécialité, dans le ressort de la cour d'appel
- Production de ses statuts.

Toute personne détenant une fraction égale ou supérieure à 10 % du capital de la société devra obligatoirement remplir la 1ère page du dossier : identité (rubrique 1) et adresses (rubrique 2)

NOMENCLATURE DES SPÉCIALITÉS

Code	Libellé
A	AGRICULTURE - AGRO-ALIMENTAIRE - ANIMAUX - FORETS
A-01	AGRICULTURE
A-01.01	Améliorations foncières
A-01.02	Applications phytosanitaires
A-01.03	Constructions et aménagements
A-01.04	Economie agricole
A-01.05	Estimations foncières
A-01.06	Hydraulique agricole
A-01.07	Matériel agricole
A-01.08	Pédologie et agronomie
A-01.09	Productions de grandes cultures et spécialisées
A-02	AGRO-ALIMENTAIRE
A-03	AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT RURAL
A-04	ANIMAUX AUTRES QUE D'ELEVAGE
A-05	AQUACULTURE
A-06	BIOTECHNOLOGIES
A-07	ELEVAGE
A-08	HORTICULTURE
A-09	NEIGE ET AVALANCHE
A-10	NUISANCES - POLLUTIONS AGRICOLES ET DEPOLLUTION
A-11	PECHE - CHASSE - FAUNE SAUVAGE
A-12	SYLVICULTURE
A-13	VITICULTURE ET OENOLOGIE
A-14	SANTE VETERINAIRE
A-14.01	Biologie vétérinaire
A-14.02	Chirurgie vétérinaire
A-14.03	Imagerie vétérinaire
A-14.04	Médecine vétérinaire
A-14.05	Qualité et sécurité alimentaire
B	ARTS, CULTURE, COMMUNICATION ET MEDIAS, SPORT
B-01	ECRITURES
B-01.01	Documents et écritures
B-01.02	Paléographie
B-02	GENEALOGIE
B-03	OBJETS D'ART ET DE COLLECTION
B-03.01	Armes anciennes
B-03.02	Bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie
B-03.03	Céramiques anciennes et d'art
B-03.04	Cristallerie
B-03.05	Ebénisterie
B-03.06	Etoffes anciennes et tissages
B-03.07	Ferronnerie et bronzes
B-03.08	Gravures et arts graphiques
B-03.09	Héraldique
B-03.10	Livres anciens et modernes
B-03.11	Lutherie et instruments de musique
B-03.12	Meubles et mobiliers anciens
B-03.13	Numismatique et médailles
B-03.14	Philatélie
B-03.15	Sculptures
B-03.16	Tableaux
B-03.17	Tapisseries et tapis

B-03.18	Vitreaux et vitrerie d'art
B-04	PRODUCTIONS CULTURELLES ET DE COMMUNICATION
B-04.01	Cinéma, télévision, vidéogramme
B-04.02	Imprimerie
B-04.03	Musique
B-04.04	Photographie
B-04.05	Presse, édition
B-04.06	Publicité
B-04.07	Théâtre, spectacles vivants
B-05	PROPRIETE ARTISTIQUE
B-05.01	Gestion des droits d'auteur
B-05.02	Gestion des droits des artistes et interprètes
B-05.03	Gestion des droits dérivés et de reproduction
B-05.04	Gestion des droits à l'image
B-06	SPORT
C	BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GESTION IMMOBILIERE
C-01	BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
C-01.01	Acoustique, bruit, vibration
C-01.02	Architecture, Ingénierie
C-01.03	Architecture d'intérieur
C-01.04	Ascenseur, Monte-charges, Escaliers mécaniques - Remontées mécaniques
C-01.05	Assainissement
C-01.06	Economie de la construction
C-01.07	Electricité
C-01.08	Enduits
C-01.09	Explosion - Incendie
C-01.10	Génie civil
C-01.11	Gestion de projet et de chantier
C-01.12	Gros oeuvre - Structure
C-01.13	Hydraulique
C-01.14	Marbrerie
C-01.15	Menuiseries
C-01.16	Miroiterie, vitrerie
C-01.17	Monuments historiques
C-01.18	Murs rideaux - Bardages
C-01.19	Piscines
C-01.20	Polluants du bâtiment
C-01.21	Plomberie, sanitaire, robinetterie, eau, gaz
C-01.22	Revêtements intérieurs
C-01.23	Réseaux publics
C-01.24	Routes, voiries et réseaux divers
C-01.25	Sols
C-01.26	Thermique
C-01.27	Toiture
C-01.28	Topométrie
C-01.29	Travaux sous-marins
C-01.30	Urbanisme et aménagement urbain
C-02	GESTION IMMOBILIERE
C-02.01	Bornage, délimitation, division de lots
C-02.02	Estimations immobilières
C-02.03	Gestion d'immeuble - Copropriété
D	ECONOMIE ET FINANCE
D-01	COMPTABILITE
D-01.01	Exploitation de toutes données chiffrées, Analyse de l'organisation et systèmes comptables
D-01.02	Comptabilités spéciales (comptes consolidés, banques, comptabilité publique, assurances.)
D-02	EVALUATION D'ENTREPRISE ET DE DROITS SOCIAUX
D-03	FINANCES
D-03.01	Finance d'entreprise
D-03.02	Marchés financiers et produits dérivés
D-03.03	Opérations de banque et de crédit

D-03.04	Opérations d'assurance et de gestion des risques
D-03.05	Opérations financières internationales
D-04	GESTION D'ENTREPRISE
D-04.01	Analyse de gestion
D-04.02	Contrefaçons, concurrence déloyale
D-04.03	Distribution commerciale, franchises, concessions
D-04.04	Etude de marchés
D-04.05	Stratégie et politique générale d'entreprise
D-05	GESTION SOCIALE (conflits sociaux)
D-06	FISCALITE
D-06.01	Fiscalité personnelle
D-06.02	Fiscalité d'entreprise
D-07	DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE
E	INDUSTRIES
E-01	ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
E-01.01	Automatismes
E-01.02	Internet et multimédia
E-01.03	Logiciels et matériels
E-01.04	Systèmes d'information (mise en oeuvre)
E-01.05	Télécommunications et grands réseaux
E-02	ENERGIES ET UTILITES
E-02.01	Electricité
E-02.02	Energie solaire
E-02.03	Nucléaire
E-02.04	Pétrole, gaz et hydrocarbures
E-02.05	Utilités (air, eau, vapeur)
E-03	POLLUTION
E-03.01	Air
E-03.02	Déchets
E-03.03	Eau
E-03.04	Sols
E-04	MECANIQUE
E-04.01	Mécanique générale (matériaux et structures)
E-04.02	Machines
E-04.03	Ingénierie mécanique
E-05	METALLURGIE
E-05.01	Métallurgie générale
E-05.02	Assemblage (soudage, brassage,...)
E-05.03	Chaudronnerie
E-05.04	Activités annexes (analyses, essais, contrôles, ...)
E-06	PRODUITS INDUSTRIELS
E-06.01	Chimie
E-06.02	Filière bois et plasturgie
E-06.03	Procédés de fabrication industrielle
E-06.04	Textile et habillement - Peaux et fourrures
E-06.05	Métaux et métallurgie
E-06.06	Mines et carrières
E-07	TRANSPORT (Matériel)
E-07.01	Aéronautique, espace
E-07.02	Appareils de levage et de manutention
E-07.03	Appareils de transport sur câbles
E-07.04	Automobiles, cycles, motocycles, poids lourds
E-07.05	Matériel ferroviaire
E-07.06	Navires
E-08	TRANSPORT (Usage et Usagers)
E-08.01	Aérien
E-08.02	Naval
E-08.03	Terrestre
E-09	PROPRIETE INDUSTRIELLE
E-09.01	Brevets

E-09.02	Marques
E-09.03	Modèles
F	SANTE
F-01	MEDECINE
F-01.01	Allergologie
F-01.02	Anatomie et cytologie pathologiques
F-01.03	Anesthésiologie et réanimation (services et soins médicaux d'urgence)
F-01.04	Biologie et médecine du développement et de la reproduction
F-01.05	Cancérologie, Radiothérapie
F-01.06	Cardiologie
F-01.07	Dermatologie - Vénérologie
F-01.08	Endocrinologie et maladies métaboliques
F-01.09	Gastro-entérologie et hépatologie
F-01.10	Génétique
F-01.11	Gynécologie médicale
F-01.12	Hématologie - Transfusion
F-01.13	Maladies infectieuses, maladies tropicales
F-01.14	Médecine générale
F-01.15	Médecine interne - Gériatrie et biologie du vieillissement
F-01.16	Médecine physique et de réadaptation
F-01.17	Médecine et santé du travail
F-01.18	Médecine vasculaire
F-01.19	Néphrologie
F-01.20	Neurologie
F-01.21	Ophtalmologie médicale
F-01.22	Oto-rhino-laryngologie (ORL) médicale
F-01.23	Parasitologie et mycologie
F-01.24	Pédiatrie
F-01.25	Pharmacologie fondamentale - Pharmacologie clinique
F-01.26	Pneumologie
F-01.27	Rhumatologie
F-02	PSYCHIATRIE
F-02.01	Psychiatrie d'adultes
F-02.02	Pédopsychiatrie
F-03	CHIRURGIE
F-03.01	Chirurgie digestive
F-03.02	Chirurgie générale
F-03.03	Chirurgie infantile
F-03.04	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
F-03.05	Chirurgie orthopédique et traumatologique
F-03.06	Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique - Brûlologie
F-03.07	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
F-03.08	Chirurgie vasculaire
F-03.09	Gynécologie obstétrique
F-03.10	Neurochirurgie
F-03.11	Ophtalmologie
F-03.12	Oto-Rhino-Laryngologie (ORL) et Chirurgie cervico-faciale
F-03.13	Urologie
F-04	IMAGERIE MEDICALE ET BIOPHYSIQUE
F-04.01	Radiologie et imagerie médicale
F-04.02	Biophysique et médecine nucléaire
F-05	BIOLOGIE MEDICALE ET PHARMACIE
F-05.01	Alcoolémie
F-05.02	Bactériologie-virologie - Hygiène hospitalière
F-05.03	Biochimie biologique
F-05.04	Biologie cellulaire et moléculaire
F-05.05	Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication
F-05.06	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
F-05.07	Hématologie biologique
F-05.08	Immunologie biologique

F-05.09	Nutrition
F-05.10	Pharmacologie biologique
F-05.11	Physiologie
F-05.12	Sciences du médicament
F-05.13	Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques
F-06	ODONTOLOGIE
F-06.01	Odontologie générale
F-06.02	Orthopédie dento-faciale - orthodontie
F-06.03	Prothésistes dentaires
F-07	PSYCHOLOGIE
F-07.01	Psychologie de l'adulte
F-07.02	Psychologie de l'enfant
F-08	SAGES-FEMMES ET AUXILIAIRES MEDICAUX
F-08.01	Sages-femmes
F-08.02	Auxiliaires réglementés
F-08.03	Ingénierie
F-09	EXPERTS EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE (article L141-1 et R 141-1 du code de Sécurité Sociale)
F-09.01	Médecine
F-09.01.01	Allergologie
F-09.01.02	Anatomie et cytologie pathologiques
F-09.01.03	Anesthésiologie et réanimation (services et soins médicaux d'urgence)
F-09.01.04	Biologie et médecine du développement et de la reproduction
F-09.01.05	Cancérologie - radiothérapie
F-09.01.06	Cardiologie
F-09.01.07	Dermatologie - vénérologie
F-09.01.08	Endocrinologie et maladies métaboliques
F-09.01.09	Gastro-entérologie et hépatologie
F-09.01.10	Génétique
F-09.01.11	Gynécologie médicale
F-09.01.12	Hématologie - transfusion
F-09.01.13	Maladies infectieuses, maladies tropicales
F-09.01.14	Médecine générale
F-09.01.15	Médecine interne - gériatrie et biologie du vieillissement
F-09.01.16	Médecine physique et de réadaptation
F-09.01.17	Médecine et santé du travail
F-09.01.18	Médecine vasculaire
F-09.01.19	Néphrologie
F-09.01.20	Neurologie
F-09.01.21	Ophtalmologie médicale
F-09.01.22	Oto-rhino-laryngologie (ORL) médicale
F-09.01.23	Parasitologie et mycologie
F-09.01.24	Pédiatrie
F-09.01.25	Pharmacologie fondamentale - pharmacologie clinique
F-09.01.26	Pneumologie
F-09.01.27	Rhumatologie
F-09.01.28	Traumatologie
F-09.01.29	Médecine légale
F-09.01.30	Rééducation
F-09.01.31	Gérontologie
F-09.02	Psychiatrie
F-09.02.01	Psychiatrie d'adultes
F-09.02.02	Pédopsychiatrie
F-09.03	Chirurgie
F-09.03.01	Chirurgie digestive
F-09.03.02	Chirurgie générale
F-09.03.03	Chirurgie infantile
F-09.03.04	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
F-09.03.05	Chirurgie orthopédique et traumatologique
F-09.03.06	Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique; brûlologie
F-09.03.07	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire

- F-09.03.08 Chirurgie vasculaire
- F-09.03.09 Gynécologie obstétrique
- F-09.03.10 Neurochirurgie
- F-09.03.11 Ophtalmologie
- F-09.03.12 Oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
- F-09.03.13 Urologie
- F-09.04 Imagerie médicale et biophysique
- F-09.04.01 Radiologie et imagerie médicale
- F-09.04.02 Biophysique et médecine nucléaire
- F-09.05 Biologie médicale et pharmacie
- F-09.05.01 Alcoolémie
- F-09.05.02 Bactériologie-virologie - hygiène hospitalière
- F-09.05.03 Biochimie biologique
- F-09.05.04 Biologie cellulaire et moléculaire
- F-09.05.05 Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication
- F-09.05.06 Epidémiologie, économie de la santé et prévention
- F-09.05.07 Hématologie biologique
- F-09.05.08 Immunologie biologique
- F-09.05.09 Nutrition
- F-09.05.10 Pharmacologie biologique
- F-09.05.11 Physiologie
- F-09.05.12 Sciences du médicament
- F-09.05.13 Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques
- F-09.06 Ondotologie
- F-09.06.01 Odontologie générale
- F-09.06.02 Orthopédie dento-faciale - orthodontie
- F-09.06.03 Prothésistes dentaires
- F-09.07 Psychologie
- F-09.07.01 Psychologie de l'adulte
- F-09.07.02 Psychologie de l'enfant
- F-09.08 Sages-femmes et auxiliaires médicaux
- F-09.08.01 Sages-femmes
- F-09.08.02 Auxiliaires réglementés
- F-09.08.03 Ingénierie
- F-10 EXPERTS SPECIALISES DANS L'INTERPRETATION DE LA LISTE DES ACTES ET PRESTATIONS PREVUES A L'ARTICLE L.162-1-7 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE.
- F-10.01 Experts spécialisés en matière de nomenclatures d'actes professionnels
- F-10.02 Experts spécialisés en matière de nomenclatures d'actes de biologie médicale
- G MEDECINE LEGALE - CRIMINALISTIQUE ET SCIENCES CRIMINELLES
- G-01 DOMAINE MEDICO-JUDICIAIRE SPECIALISE
- G-01.01 Alcoolémie
- G-01.02 Anthropologie d'identification
- G-01.03 Autopsie et thanatologie
- G-01.04 Médecine légale du vivant - Dommage corporel et traumatologie séquellaire
- G-01.05 Identification par empreintes génétiques
- G-01.06 Criminalistique, scènes de crime
- G-01.07 Identification odontologique
- G-01.08 Produits stupéfiants et dopants
- G-01.09 Profilage
- G-01.10 Toxicologie médico-légale
- G-02 INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
- G-02.01 Analyses physico-chimiques
- G-02.02 Anthropologie
- G-02.03 Biologie d'identification
- G-02.04 Documents et écriture
- G-02.05 Documents informatiques
- G-02.06 Entomologie
- G-02.07 Explosions et incendie
- G-02.08 Faux artistiques
- G-02.09 Microscopie électronique à balayage

G-02.10	Toxicologie analytique (dosages)
G-02.11	Traces et empreintes
G-02.12	Enregistrements sonores
G-03	ARMES - MUNITIONS - BALISTIQUE
G-03.01	Balistique
G-03.02	Chimie des résidus de tir
G-03.03	Explosifs
G-03.04	Munitions
G-03.05	Techniques des armes
H	INTERPRETARIAT - TRADUCTION
H-01	INTERPRETARIAT
H-01.01	Langues anglaises et anglo-saxonnes
H-01.01.01	Anglais
H-01.02	Langues arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, autres domaines linguistiques
H-01.02.01	Arabe
H-01.02.02	Araméen
H-01.02.03	Arménien
H-01.02.04	Azari
H-01.02.05	Bengali
H-01.02.06	Cambodgien
H-01.02.07	Chinois
H-01.02.08	Cinghalais
H-01.02.09	Comorien
H-01.02.10	Coréen
H-01.02.11	Langues africaines
H-01.02.12	Finnois
H-01.02.13	Géorgien
H-01.02.14	Hébreu
H-01.02.15	Hindi
H-01.02.16	Hongrois
H-01.02.17	Irlandais
H-01.02.18	Japonais
H-01.02.19	Judéo-arabe
H-01.02.20	Kabyle
H-01.02.21	Kurde
H-01.02.22	Laotien
H-01.02.23	Malgache
H-01.02.24	Ourdou
H-01.02.25	Pachtou
H-01.02.26	Persan
H-01.02.28	Souahélie
H-01.02.29	Swahili
H-01.02.30	Tagalog (Langue Philippine)
H-01.02.31	Tamoul
H-01.02.32	Thaïlandais
H-01.02.33	Turc
H-01.02.34	Vietnamien
H-01.02.35	Mongol
H-01.02.36	Malais (Malaka-Archipel Indonésien)
H-01.02.37	Indonésien
H-01.02.38	Syriaque
H-01.02.39	Pendjabi
H-01.03	Langue françaises et dialectes
H-01.04	Langues germaniques et scandinaves
H-01.04.01	Allemand
H-01.04.02	Danois
H-01.04.03	Néerlandais
H-01.04.04	Norvégien
H-01.04.05	Suédois
H-01.05	Langues romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes

H-01.05.01	Catalan
H-01.05.02	Espagnol
H-01.05.03	Espéranto
H-01.05.04	Grec moderne
H-01.05.05	Italien
H-01.05.06	Latin
H-01.05.07	Portugais
H-01.05.08	Roumain
H-01.05.09	Rromani-Tzigane
H-01.05.10	Moldave
H-01.05.11	Tchéchène
H-01.06	Langues slaves
H-01.06.01	Albanais
H-01.06.02	Bulgare
H-01.06.03	Lituanien
H-01.06.04	Macédonien
H-01.06.05	Polonais
H-01.06.06	Russe
H-01.06.07	Serbe,croate
H-01.06.08	Slovaque
H-01.06.09	Slovène
H-01.06.10	Tchèque
H-01.06.11	Ukrainien
H-01.06.12	Bosniaque
H-02	TRADUCTION
H-02.01	Langues anglaises et anglo-saxonnes
H-02.01.01	Anglais
H-02.02	Langues arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, autres domaines linguistiques
H-02.02.01	Arabe
H-02.02.02	Araméen
H-02.02.03	Arménien
H-02.02.04	Azari
H-02.02.05	Bengali
H-02.02.06	Cambodgien
H-02.02.07	Chinois
H-02.02.08	Cinghalais
H-02.02.09	Comorien
H-02.02.10	Coréen
H-02.02.11	Dialectes africains
H-02.02.12	Finnois
H-02.02.13	Géorgien
H-02.02.14	Hébreu
H-02.02.15	Hindi
H-02.02.16	Hongrois
H-02.02.17	Irlandais
H-02.02.18	Japonais
H-02.02.19	Judéo-arabe
H-02.02.20	Kabyle
H-02.02.21	Kurde
H-02.02.22	Laotien
H-02.02.23	Malgache
H-02.02.24	Ourdou
H-02.02.25	Pachtou
H-02.02.26	Persan
H-02.02.28	Souhahélie (Swahili)
H-02.02.29	Swahili
H-02.02.30	Tagalog (Langue Philippine)
H-02.02.31	Tamoul
H-02.02.32	Thailandais
H-02.02.33	Turc

H-02.02.34	Vietnamien
H-02.02.35	Mongol
H-02.02.36	Malais (Malaka-Archipel Indonésien)
H-02.02.37	Indonésien
H-02.02.38	Syriaque
H-02.02.39	Pendjabi
H-02.03	Langue française et dialectes
H-02.04	Langues germaniques et scandinaves
H-02.04.01	Allemand
H-02.04.02	Danois
H-02.04.03	Néerlandais
H-02.04.04	Norvégien
H-02.04.05	Suédois
H-02.05	Langues romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes
H-02.05.01	Catalan
H-02.05.02	Espagnol
H-02.05.03	Espéranto
H-02.05.04	Grec moderne
H-02.05.05	Italien
H-02.05.06	Latin
H-02.05.07	Portugais
H-02.05.08	Roumain
H-02.05.09	Rromani-Tzigane
H-02.05.10	Moldave
H-02.05.11	Tchéchène
H-02.06	Langues slaves
H-02.06.01	Albanais
H-02.06.02	Bulgare
H-02.06.03	Lituanien
H-02.06.04	Macédonien
H-02.06.05	Polonais
H-02.06.06	Russe
H-02.06.07	Serbe croate
H-02.06.08	Slovaque
H-02.06.09	Slovène
H-02.06.10	Tchèque
H-02.06.11	Ukrainien
H-02.06.12	Bosniaque
H-03	LANGUES DES SIGNES ET LANGAGE PARLE COMPLETE
H-03.01	Langue des signes française
H-03.02	Langage parlé complété
I	Enquêtes sociales

Notice Explicative

Demande d'inscription initiale ou d'extension sur la liste des experts judiciaires

1. Identité du candidat

- a) Personne physique
- Il s'agit de votre identité telle qu'elle apparaît sur vos papiers officiels (carte d'identité, passeport, livret de famille, titre de séjour...).
Veuillez compléter tous les champs prévus, et inscrire NÉANT dans ceux qui ne vous concernent pas.
- b) Personne morale
- Il s'agit des informations telles qu'elles apparaissent dans l'extrait KBIS (seul document officiel attestant de l'existence juridique de l'entreprise).

 Vous ne devez remplir qu'un seul des deux champs. Vous ne pouvez pas demander votre inscription à la fois comme une personne physique et comme une personne morale.

2. Adresses du candidat

- a) Lieu d'exercice de l'activité professionnelle principale
- Il s'agit de l'adresse à laquelle vous exercez effectivement votre activité professionnelle. Si votre activité implique de nombreux déplacements, veuillez indiquer l'adresse de votre siège professionnel (inscrit dans votre contrat de travail, déclaration URSSAF, arrêté de nomination...).
Veuillez compléter tous les champs prévus, et inscrire NÉANT dans ceux dont vous ne disposez pas.
Il s'agit de **l'adresse qui apparaîtra dans la liste des experts** ; soyez attentif à son exactitude.
- b) Domicile personnel
- Il s'agit de votre lieu de résidence effective. Veuillez préciser votre adresse complète (numéro de voie, nom de voie, numéro d'appartement ou de bâtiment le cas échéant, code postal, ville, numéro de téléphone personnel).

 Si vous exercez votre activité professionnelle depuis votre domicile, veuillez compléter les deux champs avec la même adresse.

 Si vous n'exercez plus d'activité professionnelle (par exemple : retraite), veuillez indiquer NÉANT dans le premier champ ; votre adresse personnelle sera ainsi celle prise en compte dans la liste des experts. Vous devrez en conséquence fournir un justificatif de domicile.

3. Spécialité(s) dans la ou lesquelles l'inscription est demandée

 **Un seul dépôt de dossier est valable par candidat.** Vous devez mentionner de manière exhaustive dans votre dossier toutes les spécialités dans lesquelles vous candidatez.

Mentionnez toujours **l'intitulé complet** de la rubrique ou de la spécialité demandée, ainsi que son **code informatique** (lettre suivie de un à trois groupes de deux chiffres séparés par un point).

- Par exemple : dans la branche F-SANTÉ se trouve la rubrique F-02 PSYCHIATRIE, composée des sous-rubriques F-02.01 (Psychiatrie d'adultes) et F-02.02 (Pédopsychiatrie). Si vous voulez être inscrit en psychiatrie d'adultes, il faudra mentionner dans votre demande l'intitulé suivant : « F-02.02 Psychiatrie d'adultes » ; l'intitulé « F-02 Psychiatrie » n'est pas complet. Si vous voulez être inscrit dans toutes les sous-rubriques de PSYCHIATRIE, il faudra mettre dans votre demande tous les intitulés correspondant aux sous-rubriques.
- **Pour l'interprétariat / traduction** : veuillez faire apparaître le code informatique correspondant à la/les langue(s) (par exemple : H-01.02.10 Coréen).

4. Inscription comme expert judiciaire

 S'agissant de questions à choix alternatif, veuillez vous assurer d'avoir bien coché l'une ou l'autre des cases avant de passer à la suite. Si vous répondez « OUI », vous devez renseigner obligatoirement tous les points en suivant.

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a) Inscription antérieure comme expert judiciaire | Il est question ici de renseigner si vous avez déjà été inscrit en tant qu'expert sur une liste de Cour d'appel, que ce soit en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM. |
| b) Pour la branche H (Interprétariat/traduction) | Ce point ne concerne que l'interprétariat/traduction ; pour les autres branches d'activité et spécialités envisagées, se référer aux 4.a et 4.c. |
| c) Dépôt d'un dossier d'inscription ou de réinscription auprès d'une autre cour d'appel | Il est question ici de l'année où vous déposez le présent dossier de candidature ; pour les dépôts concernant les années antérieures, se référer au 4.a. |

5. Diplômes, Travaux, Publications

 Vous ne devez renseigner dans cette rubrique que les items en rapport avec la/les spécialité(s) demandée(s). Si vous candidatez pour plusieurs spécialités, veuillez indiquer sur les documents le code informatique de la spécialité concernée.

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a) Diplômes et titres universitaires obtenus | Il s'agit des titres et diplômes reconnus par l'État, inscrits au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) . La liste exhaustive de ces titres et diplômes est disponible sur le site www.rncp.gouv.fr . |
| b) Publications et/ou communications effectuées | } Il s'agit de toute contribution réalisée par le candidat, reconnue par ses pairs (par exemple : validée par un comité de lecture, un rédacteur en chef...). Veuillez mentionner l'intitulé, la date, le support de diffusion et tout élément utile à son identification. |
| c) Travaux scientifiques, techniques ou professionnels réalisés | |

Publications, communications, travaux acceptés (liste non exhaustive) :

- Article de recherche ou de synthèse (revue scientifique dotée d'un comité de lecture)
- Article de transfert (revue technique ou professionnelle)
- Article de vulgarisation (magazine – presse grand public)
- Ouvrage individuel ou collectif
- Manuel technique
- Communication dans un congrès (actes de congrès, revue, ouvrage collectif...)
- Thèse (travail de recherche soutenu devant un jury)

6. Activité professionnelle actuelle et principale

Il s'agit de détailler, dans le point adéquat (a, b, c ou d), la/les activité(s) que vous exercez actuellement à titre principal. Votre description de(s) activité(s) doit mettre en évidence le lien entre celle(s)-ci et la/les spécialité(s) demandées, avec pour finalité de déterminer si vous disposez d'une qualification suffisante en lien avec la/les spécialité(s) demandée(s) (art. 2 4° et 5° du décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 modifié).

 Veuillez à fournir, pour chaque activité et au regard des consignes données en début de rubrique et de point, tous les justificatifs nécessaires.

Si certains points ne correspondent pas à votre situation, veuillez indiquer NÉANT.

7. Autres activités exercées par le candidat

Il s'agit de toute activité que vous pouvez être amené à exercer à titre accessoire. Par exemple : mandat associatif, mandat sportif, activités d'enseignement et/ou de formation... Veuillez, le cas échéant, décrire les missions correspondant à ces activités, ainsi que les acteurs professionnels et les structures avec lesquels vous vous trouvez en contact.

 Au même titre que l'activité professionnelle, ces autres activités ne doivent pas être incompatibles avec l'indépendance nécessaire à l'exercice des missions d'expertise judiciaire dans les spécialités demandées (art. 2 du décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 modifié).

8. Liste des fonctions antérieures

Il s'agit de toutes les fonctions que vous avez exercé, et que vous n'exercez effectivement plus au jour de votre candidature. Le descriptif de cette/ces activité(s) a pour finalité de déterminer si vous disposez d'une qualification suffisante en lien avec la/les spécialité(s) demandée(s) (art. 2 4° et 5° du décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 modifié).

Si certains points ne correspondent pas à votre situation, veuillez indiquer NÉANT.

9. Indication des moyens et installations dont le candidat peut disposer pour l'exercice de sa profession

Il s'agit ici de mentionner les moyens et installations dont vous disposez pour exercer votre profession et qui ont un **intérêt** pour effectuer les missions d'expertise judiciaire dans les spécialités demandées (par exemple : matériel médical spécifique, cabinet de consultation, locaux...).

Si vous ne disposez pas de moyens ou installations particuliers, veuillez indiquer NÉANT.

10. Expérience expertale

a) Activité pour l'ordre judiciaire

Il s'agit du cas où vous avez déjà été amené à effectuer un travail expertal pour une juridiction (V. 4.a). Veuillez donner le nombre précis de travaux effectués, et joignez un listing complet comprenant la date de la mission, le

numéro d'identification de la procédure et la date de dépôt.
A défaut d'activité pour l'ordre judiciaire, veuillez indiquer NÉANT.

b) Activité pour le compte d'une ou plusieurs sociétés d'assurance

Si vous répondez « OUI », vous devez renseigner obligatoirement tous les points en suivant. Si vous n'êtes pas concerné par un des points (par exemple : l'activité est antérieure à 2 ans au jour de la demande), veuillez indiquer NÉANT.

11. Exercice de fonctions auprès d'un conseil des prud'hommes ou d'un tribunal de commerce

Il s'agit de toutes fonctions pouvant être exercées auprès d'une des deux juridictions (par exemple : conseiller prud'homal, greffier du tribunal de commerce...). Si vous répondez « OUI », veuillez préciser l'intitulé exact de vos fonctions ainsi que la date à laquelle vous avez commencé à les exercer.

Textes législatifs et réglementaires en vigueur
experts judiciaires – enquêteurs sociaux

Loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires

Décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires

Décret n°2004-1158 du 29 octobre 2004 portant réforme de la procédure en matière familiale

Décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile

Arrêté du 12 mars 2009 pris en application du décret n° 2009-285

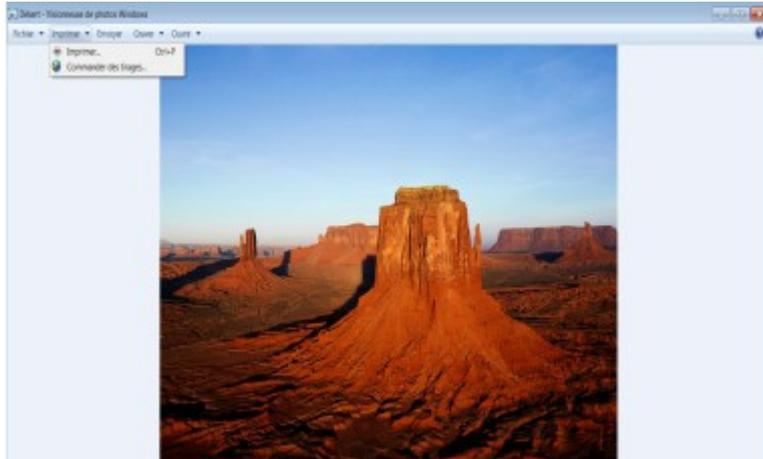
TUTORIEL pour fusionner plusieurs documents PDF

Avant de procéder à la fusion des documents, il faut s'assurer que l'ensemble des documents à fusionner soit au format .pdf.

I. CONVERSION des documents au format PDF

Afin de convertir les documents au format .pdf, voici la marche à suivre :

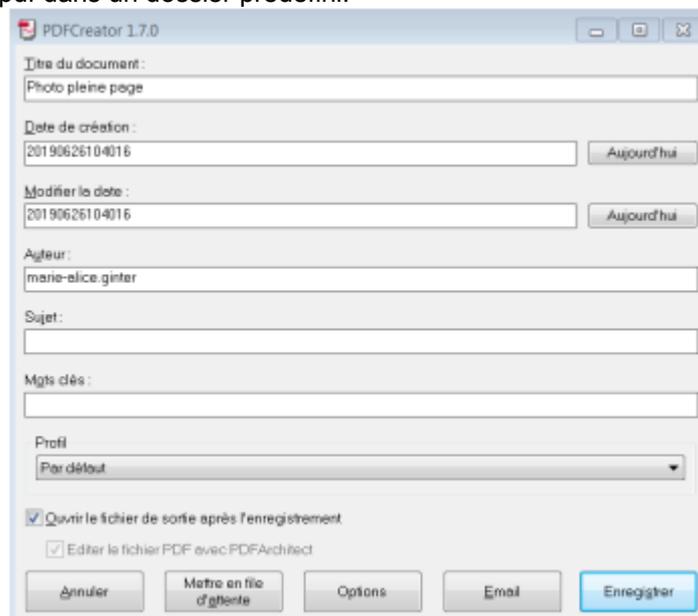
1. ouvrir le document à convertir
2. sélectionner l'onglet « Imprimer > Imprimer » ou Ctrl+P



3. dans le menu déroulant « Imprimante », choisir « PDF Creator » puis sélectionner « Imprimer »



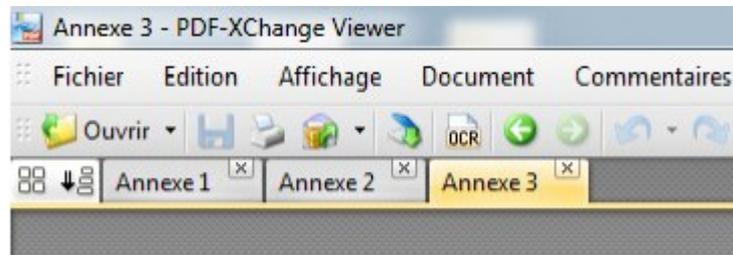
4. dans la fenêtre PDFCreator 1.7.0 qui s'ouvre, sélectionner « Enregistrer » afin d'enregistrer le document converti au format .pdf dans un dossier prédéfini.



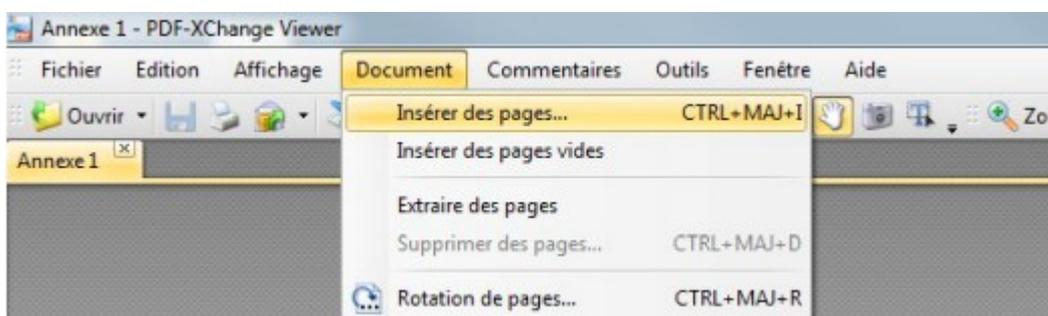
II. FUSION des documents avec : (2 possibilités) 1 /PDF Xchange Viewer

Ce tutoriel s'applique à condition que les documents pdf soient ouverts avec le logiciel PDF Xchange Viewer.

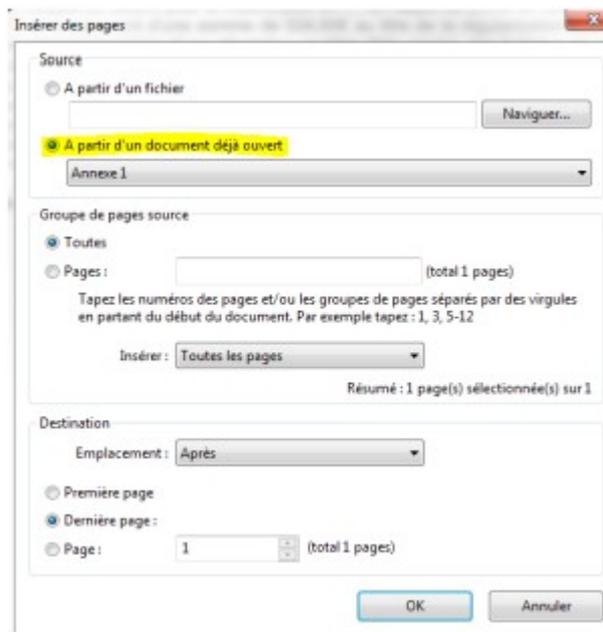
1. Ouvrir l'ensemble des documents au format .pdf à fusionner afin que plusieurs onglets apparaissent



2. A partir de l'onglet qui correspondra à la première page, sélectionner l'onglet « Document>Insérer des pages » ou Ctrl+MAJ+I



3. Dans la fenêtre qui apparaît, cocher « A partir d'un document déjà ouvert », puis dans le menu déroulant, sélectionner le document à fusionner à la suite du premier (future page 2), puis sélectionner « OK »



4. Le second document apparaît à la suite du premier, dans un seul et même document (page 1 puis page 2). Si nécessaire, répéter l'opération pour fusionner d'autres documents (pages 1-2 et page 3, puis pages 1-2-3 et page 4, etc.)

5. Enregistrer le document ainsi fusionné au format .pdf

2/ PDF MERGE
<https://www.pdfmerge.com>